



PAE⁽¹⁾ MULTI+®

RÉF 2250



NETTOYANT POLYVALENT*
BACTÉRICIDE - LEVURICIDE - VIRUCIDE
AVEC DE L'HUILE ESSENTIELLE D'ARBRE À THÉ

I. PROPRIÉTÉS :

RESPECT'HOME® PAE MULTI+ est un nettoyant désinfectant ⁽¹⁾ prêt à l'emploi, à base d'acide lactique et éthanol. 99,9% des ingrédients sont d'origine végétale ou minérale.

RESPECT'HOME® PAE MULTI+ est un nettoyant dégraissant polyvalent, utilisable sur toutes les surfaces lavables*.

RESPECT'HOME® PAE MULTI+ fait briller les surfaces*. Idéal sur les tables, mobiliers, plans de travail, carrelages, supports plastiques,...

Ses atouts + :

- > **Plus séchant !**
- > **Moins moussant !**

Détergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT «Ecodétergent» disponible sur <http://detergents.ecocert.com>.

Efficace sur Coronavirus.

RESPECT'HOME® PAE MULTI+ est :

- **Bactéricide** en condition de saleté en 15 minutes à 20°C selon les normes EN 1276 et EN 13697 (*Pseudomonas aeruginosa* ; *Escherichia coli* ; *Staphylococcus aureus* ; *Enterococcus hirae*.)
- **Levuricide** en condition de saleté en 15 minutes à 20°C selon les normes EN 1650 et EN 13697 (*Candida albicans*).
- **Virucide** selon la norme EN 14476 en condition de saleté en :
 - . 5 minutes à 20°C (*Coronavirus BCoV*; *Influenza aviaire H1N1* et *MVA* : *Modified Vaccinavirus Ankara*).
 - . 60 minutes à 20°C (*Adénovirus*, *Murine norovirus* et *Poliovirus*). Efficacité totale.

RESPECT'HOME® PAE MULTI+® est formulé :

- Sans ammonium quaternaire,
- Sans phosphonate,
- Sans EDTA,
- Sans chlore,
- Avec de l'huile essentielle d'arbre à thé.

RESPECT'HOME® PAE MULTI+® :



- Nettoie
- Dégraisse
- Désinfecte
- 99.9% des ingrédients sont d'origine végétale ou minérale
- Biodégradable à 96% (selon la méthode OCDE 302 B)

La formule du **RESPECT'HOME® PAE MULTI+®** est enregistrée sous BioCID.

Produit utilisé en TP2 et TP4.

2. MODE D'EMPLOI :

- Pulvériser **RESPECT'HOME® PAE MULTI+®** directement sur la surface sale.
 - Frotter à l'aide d'une éponge propre
 - Laisser agir 5 à 60 minutes (selon l'efficacité recherchée) puis rincer.
- Rinçage non obligatoire, sauf pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires.

3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide légèrement jaune clair
pH :	2,50 +/- 0,49
Densité à 20°C :	1,00 g/cm ³ +/- 0,02
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE N°648/2004)) :	Moins de 5% désinfectants (acide lactique, éthanol), agents de surfaces anioniques, séquestrants, huile essentielle. Contient aussi : eau, dénaturants de l'alcool (butanone, denatonium benzoate, isopropyl alcohol).
Substance active biocide :	Acide lactique à 23,20 g/kg (m/m) (CAS n° 79-33-4), Alcool éthylique à 5,86 g/kg (m/m) (CAS n° 64-17-5)
Usage biocide :	TP02- Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux. TP04 - Désinfectant pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. AL - Autres liquides destinés à être utilisés sans dilution.

4. CONDITIONNEMENTS :

Carton de 6 x 750mL.
Flacon 100% recyclable.

5. PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Produit pouvant être vendu en grand public et professionnel. Tenir hors de portée des enfants.

Formule déposée au centre antipoison de Nancy (N°2050) : + 33 (0)3 83 22 50 50.

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Attention, le RESPECT'HOME PAE MULTI-® est à utiliser avec précaution sur les surfaces peintes et parquet stratifiés.

**Pour s'assurer de la bonne compatibilité du produit sur la surface à nettoyer, faire un test au préalable sur une zone non ou peu visible. Après 24h, vérifier l'absence de changement d'aspect, de marque ou autre.*

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Respecter les précautions d'emploi.

N° de révision 14-08-2023-V3